

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23

Séance du 15 mai 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELDMANN, Mme
Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane
STENGER, Claire-Catherine BRUN, MM. Jean LACHMANN, Eric
BRUNSTEIN, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Amandine MARTIN donne pouvoir à Daniel BROCKER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Eric BRUNSTEIN
Mme Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.6. Fermage ruchier des 3 Châteaux parcelle 371 en section 49

DELIBERATION D15052025/11

Le Rucher des 3 Châteaux représenté par M. Damien Colin 24 chemin Neuerweg 67730 Chatenois, a manifesté son intérêt pour louer la parcelle n°374 en section 49 d'une surface de 15,37 ares à la place de la parcelle 117 en section 15.

Il est proposé de louer la parcelle de 374 en section 49 au même tarif que la parcelle 117, soit 22 euros annuel.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la résiliation du fermage de la parcelle 117 en section 15 à compter du 1^{er} janvier 2026.

APPROUVE la location de la parcelle 374 en section 49 d'une surface de 15,37 ares pour 22 euros annuel à compter du 1^{er} janvier 2026.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 21 mai 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Patrick DELSART
Le secrétaire de séance,

